Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 14 (1957)

Heft: 8

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

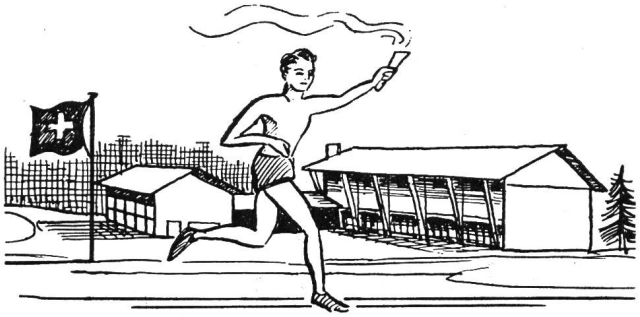

ÉCHOS DE MACOLIN

Cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sport 1958

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organisera, dès le 20 janvier 1958, un cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sports. Ce cours, examens compris, durera 8 mois. Le cours de maîtres et maîtresses de sport est organisé sous forme d'internat conformément au règlement de maison de l'EFGS. Plus de 80 maîtres et maîtresses de sport ont obtenu le diplôme de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport dans les cours précédents et exercent une activité comme tels en Suisse ou à l'étranger, que ce soit comme moniteurs ou monitrices dans des instituts de gymnastique, comme maîtres de tennis et de ski dans les stations d'étrangers, comme maîtres ou maîtresses de sports ou chefs d'internat dans les instituts privés, comme maîtres de sports et administrateurs de clubs sportifs, comme chefs de bain et masseurs de station de bains, comme directeurs de l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les corps de police de ville ou de canton, comme directeurs d'offices sportifs, comme conseillers de gymnastique et de sport, comme entraîneurs de football, comme moniteurs de gymnastique pour apprentis, comme maîtres de sports d'associations ou de clubs etc.

Le cours de maîtres de sports assure aux candidats et aux candidates les capacités pédagogiques nécessaires à l'enseignement général de base et des branches spéciales choisies ainsi que les notions fondamentales d'anatomie et de biologie tout en les familiarisant avec l'histoire, le développement et les méthodes de l'éducation physique.

Admission à l'examen et au cours: Sont admis à l'examen d'admission les candidats et les candidates suisses et étrangers de 19 à 40 ans, jouissant d'une bonne réputation (les candidats qui n'ont pas encore effectué leur école de recrue ne seront admis qu'avec l'autorisation expresse de l'EFGS).

Les candidats doivent disposer d'une formation générale suffisante et avoir une profession ou avoir suivi des études professionnelles équivalentes. Etant donné que l'enseignement est donné, essentiellement, en langue allemande, les candidats doivent posséder de bonnes connaissances de cette langue. Ils doivent être, si possible, recommandés par une association de gymnastique et de sport.

Choix des branches: Sont obligatoires pour tous les candidats: les branches théoriques imposées et les exercices de la formation générale de base ainsi qu'au moins l'une des branches spéciales choisies ci-après:

Branches spéciales: Basketball, Boxe, Gymnastique féminine, Football, Gymnastique artistique, Athlétisme léger, Lutte, Natation, Ski, Tennis (sous réserve de suppression de certaines branches si les inscriptions sont insuffisantes).

Finances de cours: La finance de cours se monte à frs. 2'000.— pour les 8 mois, resp. frs. 2'400.— pour les étrangers (frs. 250.— par mois, resp. frs. 300.—). Sont compris dans la finance de cours: les frais d'enseignement, de logement et de subsistance, la taxe d'école etc. à l'exclusion des primes de l'assurance-accident et de la caisse maladie, des frais médicaux, la taxe d'examen et l'achat des livres d'enseignement obligatoires.

Diplôme: Les candidats et candidates qui ont suivi régulièrement le cours et qui réussissent l'examen final ont droit au diplôme de maître de sport de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Inscription au cours: Les personnes que ce cours intéresse sont priées de s'inscrire, jusqu'au plus tard le 20 octobre 1957 auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, en précisant bien «Inscription pour les cours de maîtres de sports». La demande d'inscription devra être accompagnée de: Certificat d'origine, certificats scolaires, certificat de bonnes mœurs, certificat d'examen d'une école professionnelle, certificat de fin d'apprentissage et autres certificats professionnels ou de capacités, un bref curriculum vitae manuscrit, un rapport sur l'activité sportive passée avec attestation éventuelle relative à une formation spéciale ou des performances, recommandations d'associations de gymnastique et de sport, certificat médical, 2 photographies récentes.

Il sera précisé en même temps pour quelle (s) branche (s) spéciale (s) l'enseignement est désiré.

Dates importantes:

Examen d'admission: 4.—6. 11. 1957.
(Etrangers 16.—18. 1. 1958.)
Ouverture du cours: 20 janvier 1958.
Camp de ski: 9—23 mars, respect. 29 mars 1958.
Examens intermédiaires: 14—19 avril 1958.
Examens finals: 1—6 septembre 1958 (base).
25 sept. — 3 octobre 1958 (branches spéciales)
Clôture du cours: 4 octobre 1958.
Vacances: 24, respect. 30 mars — 13 avril 1958.
7—20 juillet 1958.

Renseignements: Tous renseignements complémentaires au sujet de ce cours peuvent être obtenus, soit par téléphone, soit par écrit auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin (tél. 032 / 2 78 71).

Ecole fédérale de gymnastique et de sport
Le directeur:
E. Hirt

Revenu à Macolin... après 47 ans !

Ce n'est pas une galéjade, mais l'aveu même de Maître Suès, notre reporter national et Chef du Service sportif de la Radio romande !

Il nous le confia à l'occasion de sa première visite à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport le 24 juillet dernier, alors qu'en compagnie de son technicien Monsieur Vidal, il vint effectuer le fameux reportage radiophonique que certains considéraient déjà comme le deuxième « serpent de mer » du Service romand d'information !

Mais, dans la radio, comme dans la vie, tout vient à point pour qui sait attendre !

Nous avons été heureux de l'accueillir, de bavarder avec lui tout en visitant nos installations qui l'émerveillèrent.

Si nous en jugeons par les échos qui nous sont parvenus de divers milieux, le plaidoyer chaleureux qu'il fit en faveur de notre Institut national d'éducation physique semble avoir atteint le but qu'il s'était proposé : faire aimer Macolin par ceux-là même qui, jusqu'à ce jour, ont manifesté beaucoup de réserves à son endroit.

Certains ont regretté — et nous sommes de ceux-là — qu'au cours de cette émission, qui suivait de si près le drame de la Kl. Furkahorn, on n'ait pas évoqué, ne fut-ce que très brièvement, le souvenir de notre cher Taio. Mais que faire : La radio a des raisons que le cœur doit ignorer !

Fr. Pellaud